

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12 mai 2009

Le Conseil d'Administration en date du 5 mai 2009 a pris acte, compte tenu des renforcements décidés sur les mesures de productivité pour le deuxième semestre de l'exercice 2009 et des efforts qui sont demandés à l'ensemble des salariés du Groupe Club Méditerranée, du souhait du Président-Directeur Général, M. Henri Giscard d'Estaing, de renoncer à l'intégralité de la rémunération variable qui lui serait due au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2009 et qui, le cas échéant, serait versée en janvier 2010. Cette démarche s'ajoute à la proposition de ce dernier de ne pas revoir son salaire de base annuel, tel que validé lors du Conseil d'Administration du 10 décembre 2008, alors que celui-ci n'a pas été réévalué depuis 4 ans.

Le Conseil d'Administration a décidé que la renonciation à l'intégralité de la rémunération variable 2009 du Président Directeur Général n'aurait pas d'impact sur le seuil des critères de performance devant être atteints pour le calcul de l'indemnité qui serait due en cas de cessation des fonctions de Président-Directeur Général ainsi que le montant de cette indemnité tel que définis par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2008 en application de l'article L.225-42-1 du Code de commerce .

Cette décision résulte de la volonté du Conseil d'Administration de ne pas impacter sur des éléments de rémunérations autre que la rémunération variable la décision prise par le Président Directeur Général de contribuer aux efforts demandés et fournis par l'ensemble des salariés du Groupe Club Méditerranée au cours de l'exercice 2009.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a également pris acte, dans le cadre du soutien demandé aux actionnaires lors de l'augmentation de Capital, de la volonté du Président Directeur Général, Monsieur Henri Giscard d'Estaing et du Directeur Général Délégué, Monsieur Michel Wolfovski de renoncer au bénéfice du plan d'options de souscription d'actions qui leur avait été octroyé le 20 février 2009 à un prix d'exercice de 11,70 €. Le nombre d'options octroyées étaient respectivement de 35 000 options et 15 000 options.

### Contacts

#### Presse

Thierry Orsoni  
Tél : 01 53 35 31 29  
[thierry.orsoni@clubmed.com](mailto:thierry.orsoni@clubmed.com)

#### Analystes

Caroline Bruel  
Tél : 01 53 35 30 75  
[caroline.bruel@clubmed.com](mailto:caroline.bruel@clubmed.com)

Site internet : [www.clubmed.com](http://www.clubmed.com)